POLITIQUE DE LA COOPERATION DU JAPON DESTINÉE AU ROYAUME DU MAROC

Mai 2012

1. Importance de la coopération

Le Maroc et le Japon entretiennent des relations exceptionnelles marquées par une amitié profonde entre la famille royale marocaine et la famille impériale japonaise depuis l'établissement des relations diplomatiques ainsi que par la longue et étroite collaboration dans le secteur de la pêche¹. En outre, étant donné que les deux pays collaborent de concert sur des sujets importants au sein de la communauté internationale, en l'occurrence au niveau des Nations Unies, de la Commission Baleinière Internationale (CBI) et autres, le Japon aimerait renforcer davantage le lien de collaboration avec le Maroc. De plus, le Maroc, qui est un pays riche en ressources halieutiques vu son positionnement géographique du côté de l'Atlantique et de la Méditerranée, abritant l'une des meilleures pêcheries. Il est considéré comme l'un des principaux fournisseurs halieutiques pour le Japon.

Par ailleurs, le Maroc étant un des producteurs majeurs de phosphate, le Japon en importe environ 20% de sa demande intérieure du Maroc. Dans ce cadre, des coopérations auprès du Maroc sont importantes notamment en vue d'assurer les ressources pour le Japon.

D'autre part, le Gouvernement du Maroc affronte plusieurs défis urgents liés au taux de chômage élevé des jeunes ainsi qu'aux disparités régionales et sociales² qui étaient à l'origine du mouvement appelé « Printemps Arabe » dans les pays du Moyen-Orient et d'Afrique du Nord en 2011. Lors du Sommet du G8 tenu en mai 2011, les États membres ont lancé le "Partenariat de Deauville"³ en vue de soutenir l'accélération des réformes de nature démocratique dans les pays du Moyen-Orient et d'Afrique du Nord, en soutenant leur politique de création d'emplois et la réduction des disparités. À cet effet, le Japon, en tant que membre de ce Partenariat, est conscient de l'importance de soutenir des nouvelles réformes du Maroc dans ce sens.

2. L'orientation de la coopération : <u>Contribuer au développement équilibré ainsi</u> gu'à la stabilisation dans la région du Moyen-Orient et d'Afrique du Nord

En réalisant une croissance durable basée sur la stabilité de la gestion macroéconomique, le Japon renforcera sa coopération pour le développement équilibré au Maroc ainsi qu'à la stabilisation de la région du Moyen-Orient et d'Afrique du Nord, visant à diminuer les disparités régionales et sociales qui pourraient être des facteurs de déstabilisation dans la société.

3. Domaines prioritaires (objectifs)

(1) Renforcer la compétitivité économique et réaliser la croissance économique durable

Tenant compte de la consolidation des relations économiques entre les deux pays, le Japon contribue au renforcement de la compétitivité économique et de la croissance économique du Maroc, y compris la création d'emplois et la promotion industrielle, à travers le développement de l'infrastructure qui est la base de l'industrie, la formation des ressources humaines ainsi que la promotion de l'industrie principale telle que l'agriculture, la pêche et etc.

En plus, le Japon appuie les stratégies de la croissance durable du Maroc, en mettant à sa disposition la technologie japonaise liée à l'énergie solaire, des mesures environnementales et de la gestion des ressources naturelles.

(2) Améliorer des disparités régionales et sociales

Dans les zones rurales les moins développées, le Japon octroie des soutiens au développement social, axés sur l'éducation et la santé, ainsi que sur l'amélioration de la qualité du cadre de vie notamment dans le domaine des ressources hydrauliques.

En plus, le Japon soutient les efforts de la réduction de la pauvreté et des disparités au Maroc, ce dernier mettant en œuvre des projets de petite taille pour le développement dans les zones rurales, à travers le plan de développement "Initiative Nationale pour le Développement Humain (INDH)".

(3) Promouvoir la coopération Sud-Sud

Le Maroc a des liens étroits avec les pays d'Afrique sub-saharienne francophones avec lesquels il partage certains points historiques et linguistiques. En outre, le Maroc dispose d'expériences et de savoir-faire en matière de coopération accumulés à travers des collaborations avec le Japon pendant plus de 40 ans. Comme il a de même la capacité de transférer ses acquis aux pays d'Afrique, le Gouvernement du Maroc déploie activement des coopérations Sud-Sud. Le Japon s'associe auxdits efforts du Gouvernement du Maroc en tant que partenaire de coopération dans le cadre du développement des pays d'Afrique sub-saharienne.

4. Point à noter⁴

Le Japon soutient le Maroc en tenant compte de sa diversité culturelle et linguistique notamment dans les régions où résident les Berbères, qui représentent environ 30% de la population marocaine et qui représentent le peuple autochtone avec sa propre culture.

(fin)

¹ Par exemple, le Maroc a accordé au Japon des conditions avantageuses afin de permettre aux navires japonais de pêche de thon à la palangre de pouvoir poursuivre leurs activités dans les eaux marocaines, lors de la Consultation Annuelle sur la Pêche, sur la base de " l'Accord entre le Gouvernement du Royaume du Maroc et le Gouvernement du Japon sur les pêches maritimes" qui a été signé en 1985. En outre, le volume des importations de poulpe en provenance du Maroc vers le Japon représente environ 25% du volume total des importations, et environ 14% de la consommation totale.

² Le taux de chômage des jeunes marocains est de 21,9% (le taux de chômage du Maroc au niveau national est de 10%, selon le «World Development Indicator 2005-2009 » de la Banque mondiale. Le Coefficient de Gini est de 40,9 (selon le « Rapport

sur le développement humain 2011 », le Maroc est le deuxième pays ayant un grand écart de revenu parmi les pays du Moyen-Orient et d'Afrique du Nord).

³ Le "Partenariat de Deauville" vise à soutenir les réformes économiques et sociales pour la création d'emplois et le respect de l'Etat de droit en particulier, en assistant les pays du Moyen-Orient et d'Afrique du Nord à se stabiliser économiquement et à renforcer la démocratie. Les pays ciblés par ledit Partenariat sont l'Egypte, la Tunisie, le Maroc, la Jordanie et la Libye.

⁴ L'Evaluation de l'APD par pays dans le passé est comme suit :

Evaluation par pays – Maroc (Evaluation par une tierce partie) (2006)

Rapport publié sur :

http://www.mofa.go.jp/policy/oda/evaluation/country/index.html#middle_e